

INTRODUCTION DU TOME XII -JANVIER 1699 - DECEMBRE 1702: LETTRES 1406 – 1590

En 1699, Bayle continue à recevoir les observations des lecteurs – dont celles de Boileau – sur la première édition de son *Dictionnaire* et en prépare déjà la deuxième. Il travaille dans des conditions d'improvisation épuisantes et à une vitesse étourdissante – à tel point qu'il est assailli de migraines. Il doit même louer un deuxième logement pour être plus au calme, afin d'effectuer au mieux le triple travail de composition de nouveaux articles, de révision des anciens et de relecture des épreuves, qui sont imprimées au rythme de huit feuilles (trente-deux pages) par semaine; il travaille au rythme imposé par les imprimeurs et compose les nouveaux articles avec trois feuilles d'avance. Commencée le 26 mai 1698, l'impression s'achève le 27 décembre 1701, sous la date de 1702. Le *Dictionnaire* a pratiquement doublé de volume.

La sociabilité savante, qui a joué un rôle crucial dans l'élaboration de la première édition, permet à Bayle de corriger bon nombre d'articles et d'y ajouter de nouvelles informations communiquées par ses correspondants. A cette étape, Bernard de La Monnoye continue à apporter des références utiles et de nouveaux collaborateurs entrent en scène: Mathieu Marais à Paris, Mathurin Veysière La Croze et Jacob Le Duchat à Berlin, Pierre Silvestre et Pierre Des Maizeaux à Londres. Le cercle de Bayle s'élargit malgré la mort de Claude Nicaise, qui avait su tisser une toile si vaste dans toute l'Europe.

En dehors des réactions indignées cultivées par Jurieu pour les besoins de son édition du *Jugement* d'Eusèbe Renaudot, plusieurs lecteurs proches de Bayle – tels que Mathieu Marais et Paul de La Roque-Boyer – s'étaient indignés de l'article « David » de la première édition, où il « rapporte toutes les actions de David mentionnées dans l'Écriture, et dit assez librement qu'il y a plusieurs de ces actions qu'on ne sauroit excuser, n'étant point conforme aux idées de la justice et de l'équité naturelle ». Même s'il prétend avoir apporté « des correctifs qui peuvent laisser en repos toute la tendresse de conscience des lecteurs les plus pieux », Bayle est mis en accusation et reçoit même l'écho des critiques de Claude Brousson, qui vient d'être exécuté, le 4 novembre 1698 à Montpellier, en tant que prédicateur du « Désert » pour crime de « rébellion », après un procès auquel présidait le redoutable Bâville. Bayle est accusé d'avoir « voulu détruire David ». Malgré le caractère superficiel et irrationnel de ces critiques, Bayle accepte de censurer son texte et propose une version édulcorée de cet article dans la deuxième édition. Cependant il doit ensuite s'excuser auprès des lecteurs à qui il avait annoncé cet aménagement, car Reinier Leers, ayant reçu les plaintes de bon nombre de lecteurs avides de lire la première version, insère l'article initial en annexe: la plupart des exemplaires de la deuxième édition comporte donc les deux versions de l'article « David », où Bayle avait entrepris de démontrer les contradictions entre la morale rationnelle (ou naturelle) et les actions de « l'homme selon le coeur de Dieu ».

L'article «David» n'est pas le seul à provoquer l'indignation du consistoire de l'Eglise wallonne de Rotterdam. Les commissaires du consistoire trouvent que « le sieur Bayle fait en général un portrait affreux de la conduite et du gouvernement de ce roi prophète, et qu'en particulier il traite plusieurs de ses actions d'une manière indigne et scandaleuse», mais aussi, après lecture des articles «Manichéens», «Marcionites» et «Pauliciens», ils trouvent que «le sieur Bayle non seulement y avance des arguments dont les manichéens se sont servis autrefois, mais que de plus il y fait des arguments nouveaux en faveur du manichéisme qui tendent même à combattre les hypothèses de tous les théologiens protestants, et qu'enfin il fait triompher l'hypothèse des manichéens, dont les dits commissaires en ont été fort scandalisés». Réactions semblables à l'égard de l'article «Pyrrhon» et de ceux qui concernent les athées et les épicuriens et des « expressions, citations et réflexions impures» répandues dans tout le *Dictionnaire*. Bayle promet de se corriger et rédige en fin de compte des *Eclaircissements* qui confirment son argumentation dans le corps du *Dictionnaire*: le Mal pose un problème insoluble à ceux qui croient en un Dieu créateur infiniment parfait; la doctrine chrétienne est incompatible avec la raison

car elle se fonde, par essence, sur la «folie de la croix». Elle est intellectuellement aveugle; elle naît d'un mouvement spontané du cœur. Il constate, en somme, la faillite de la théologie rationaliste et se met à l'abri du «bouclier de Charron»: «je captive mon entendement à l'obéissance de la foi». Les critiques débattent encore aujourd'hui sur la portée de cette formule. Quoi qu'il en soit, conformément à ce qu'il prévoit dans l'article même de «Charron», «ces paroles lui peuvent servir de bouclier contre tous les traits de ses ennemis».

En effet, Jurieu, qui s'indigne de la palinodie de Bayle par rapport au rationalisme moral du *Commentaire philosophique*, ne cesse de l'accuser d'hypocrisie. Il guette les occasions de prendre Bayle en faute et, n'ayant pas réussi à confirmer l'existence d'une «cabale» érigée en «trahison d'Etat», cherche à démontrer que Bayle est «en connivence avec la Cour de France». Bayle en est parfaitement conscient. Il se plaint des lettres confisquées et des manœuvres de ses «ennemis qui comme les araignées convertissent en venin les sucs les plus innocents». Ses lettres nous dévoilent donc les stratégies d'un écrivain qui fait face à une censure agressive: il a recours à la «voie de Genève», à celle de Lille et à celle de Rouen; il organise des envois de livres interdits à Jean Anisson, directeur de l'imprimerie royale, et à Jean-Paul Bignon, directeur de la Bibliothèque royale. Nous pénétrons ainsi dans les coulisses de la République des Lettres. Mais les contacts de Bayle avec le Père jésuite Edouard de Vitry nous réservent une surprise de taille, qui met Bayle lui-même dans l'embarras. C'est qu'en 1701, Vitry est employé à la rédaction des *Mémoires de Trévoux* et cherche à étendre le réseau de ses correspondants. Par conséquent, Vincent Minutoli, professeur à l'université de Genève, a la surprise de recevoir, avec une lettre de Bayle, un billet de l'éminent jésuite lui demandant de fournir des informations littéraires au nouveau périodique de la Compagnie de Jésus. Le Genevois s'interroge et Bayle lui explique que, depuis quelques années, il a recours au Père de Vitry pour l'envoi de tout son courrier en France et dans d'autres pays. A cette occasion, Vitry a non seulement profité des nouvelles littéraires contenues dans les lettres de Bayle mais il a cherché à exploiter le réseau de Bayle au profit du périodique jésuite. Ainsi s'explique aussi que Bayle confie aux *Mémoires de Trévoux* différentes lettres sur la réception de son *Dictionnaire* et une critique féroce des *Essais de littérature* d'Anthelme Tricaud. Grâce au sans-gêne du fantasque Vitry, nous apprenons que la correspondance d'un huguenot exilé est diffusée dans toute l'Europe sans risque – et sans coût – par un éminent jésuite.

Cette information surprenante est recoupée par un constat concernant l'inventaire des lettres: des pans entiers de la correspondance de Bayle sont perdus. Manifestement on a écarté du corpus des lettres que nous connaissons toutes celles de l'abbé Jean-Paul Bignon, du Père de Vitry lui-même, de l'influent jésuite Louis Doucin, de Shaftesbury même et d'autres membres de l'aristocratie anglaise. Sans doute, l'appât du gain a pu motiver ces retraits – que ne donnerait-on aujourd'hui pour l'ensemble des lettres échangées entre Bayle et Bignon, entre Bayle et Vitry... – mais aussi, semble-t-il, la discrétion politique a joué son rôle. Les correspondants de Bayle en position de pouvoir ont fait jouer leur influence pour faire soustraire des lettres qui risquaient de les compromettre comme les complices du «philosophe sceptique de Rotterdam».

Pendant toute cette période, la vie intellectuelle et sociale de Bayle est intense. Il rencontre Shaftesbury à Rotterdam et s'entretient souvent avec le Lord anglais, qui fréquente la bibliothèque de Benjamin Furly. Le récit de leur rencontre, tel qu'il est relayé par le fils de Shaftesbury, se révèle assez fragile, mais nous apprenons qu'ils dînent souvent ensemble et s'entretiennent sans doute des méfaits du zèle religieux, que Shaftesbury ne tardera pas à dénoncer sous le nom d'«enthousiasme». Bayle se dévoue pour acquérir dans les ventes aux enchères, pour le compte de Shaftesbury, les meilleures éditions de textes anciens. Ses lettres sont donc remplies de détails bibliographiques et témoignent de l'attention qu'il porte à la qualité des éditions et à leur prix... Shaftesbury prend soin d'établir la liste des livres acquis par l'intermédiaire de Bayle, ce qui nous fournit des informations de tout premier ordre sur la constitution de la bibliothèque – très riche – d'un Lord anglais, dont le catalogue sera établi par la suite par le jeune socinien Paul Crell.

Il maintient aussi ses contacts avec Pierre Coste, le traducteur de Locke. Il fait la connaissance de Pierre Des Maizeaux, qui, recommandé par Minutoli, s'arrête un moment à Rotterdam sur le chemin de Londres. Bayle le recommande auprès de ses amis exilés et Des Maizeaux entre ainsi en contact avec tous les membres du cercle de Saint-Evremond: Pierre Silvestre, en premier lieu (avec qui il éditera les *Œuvres mêlées* du grand épicurien), Pierre Coste, Moïse Pujolas, Michel Le Vassor, Paul La Roque-Boyer, Nicolas Le Fèvre. C'est aussi le cercle d'Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, étoile de la Cour de Saint-James, qui s'éteint le 2 juillet 1699 à Chelsea. Bayle engage une correspondance assez intense avec Pierre Des Maizeaux et le recommande auprès de Shaftesbury, qui apporte son soutien au jeune homme de lettres. C'est ainsi que celui-ci pénètre dans tous les milieux londoniens – des huguenots exilés comme des libres penseurs et de la Royal Society – et aiguise son esprit philosophique (réfutation de Leibniz) avant de se consacrer aux travaux d'édition (Saint-Evremond, Bayle) et de traduction (*l'Essai* de Shaftesbury et surtout le *Dictionnaire* de Bayle). Il rencontre sans doute aussi l'archétype du libertin qu'est Hadriaan Beverland, qui cherche en vain à négocier son retour de Londres aux Pays-Bas au prix d'une repentance qui sonne comme une parodie. Début novembre 1700, Bayle se rend à La Haye pour y être reçu avec beaucoup de distinction par la princesse Sophie, électrice douairière de Hanovre, et par sa fille, Sophie Charlotte, électrice de Brandebourg, sur le point de devenir «reine en Prusse». Elles sont toutes deux des lectrices de Leibniz aussi bien que de Bayle. Elles ont quitté Leibniz à Berlin, où le grand philosophe met sur pied l'Académie des sciences tout en défendant son «Nouveau système de communication des substances» dans un débat avec John Toland et avec Jacob Heinrich Flemming à Lützenburg. Tous trois enregistrent leurs réactions aux nouvelles objections de Bayle dans la deuxième édition du *Dictionnaire*, à l'article «Rorarius». Toland rédige, en octobre-novembre 1702, des «Remarques critiques sur le système de Mons^r Leibnitz de l'harmonie préétablie, où l'on recherche en passant pourquoi les systèmes métaphysiques des mathématiciens ont moins de clarté, que ceux des autres», qui seront publiées en 1716 par Des Maizeaux, à l'appui de sa propre réfutation du «Système» de Leibniz, composée dans les premiers mois de son séjour à Londres et soumise à Bayle dès cette époque.

Les nouvelles littéraires sont toujours aussi nombreuses. Tous les correspondants de Bayle suivent de près la bataille entre Bossuet et Fénelon – le Père de Vitry se retirera chez Fénelon en 1707 – et on mesure les forces de leurs appuis réciproques: Bossuet contre Fénelon, Louis XIV contre le pape Clément XI. Jacques Basnage publie enfin son œuvre majeure dirigée contre Bossuet. Michel Le Vassor publie sa traduction des lettres de Francisco Vargas, conseiller juridique auprès des ambassadeurs de Charles Quint au concile de Trente, et les lecteurs tombent d'accord que son témoignage confirme le récit de Paolo Sarpi. Baluze prépare l'édition des lettres des Hotman père et fils; Crenius publie avec son acribie habituelle une série interminable d'*Animadversiones* et d'*Exercitationes*.

François d'Usson de Bonrepaux est arrivé à La Haye comme ambassadeur dès le mois de janvier 1698; son entrée officielle a été retardée jusqu'au mois d'août de la même année. Il est accompagné de son neveu Jean-Louis d'Usson, marquis de Bonnac. Bayle connaît bien cette famille et n'hésite pas à s'adresser à Bonrepaux pour protéger les intérêts de ses cousins Bruguière: Gaston de Bruguière pourra rester à l'île de Ré grâce à cette protection; Bonrepaux est aussi incité à prendre sous son aile les enfants de Naudis et s'adresse au cardinal de Noailles pour qu'il offre un emploi à ces «nouveaux convertis». Mais Bayle ne tarde pas à apprendre du marquis de Bonnac que «les anciens catholiques de Paris ne confieront jamais l'éducation de leurs enfants à des precepteurs nouveaux réunis à moins que leur curé ou leur évêque n'eust donné un certificat de la sincérité avec laquelle ces precepteurs s'acquittoient de tous les devoirs d'un bon catholique». Bonrepaux confirme cette condition. Il s'informe auprès de l'évêque de Rieux sur le comportement des enfants de Naudis: «on lui avoit répondu que ni le père ni les enfants ne faisoient point leur devoir». Dans ces conditions, aucun espoir d'un poste de précepteur. Bonrepaux est disposé à solliciter l'archevêque de Paris, mais il ne peut guère promettre qu'une place

dans un établissement pour nouveaux convertis, où les fils pourront poursuivre leurs études, ou bien une place dans l'administration des Finances. «Mais il concluait que pour les pouvoir recommander efficacement, il falloit pouvoir répondre de leur catholicité, et n'être pas exposé un jour à des reproches là dessus.» La solidarité régionale se heurte aux effets du zèle sous le régime de la Révocation. La démarche de Bayle se solde donc par un échec et, d'ailleurs, la mission avortée de Bonrepaux lui-même en tant qu'ambassadeur aboutit à sa demande de revenir en France: il quitte La Haye le 9 décembre 1699. Bayle perd un puissant protecteur.

Il est attentif à l'arrivée des huguenots réfugiés aux Provinces-Unies et au Brandebourg: «La déclaration nouvelle, que le Roi a donnée, pour empêcher que ses sujets de la religion prétendue réformée ne sortent de France, n'empêche pas qu'il n'en passe de grandes troupes tous les jours dans les païs étrangers, et qui veulent bien encourir les peines; car il est difficile de pouvoir s'empêcher de suivre les mouvements de sa conscience. C'est une chose surprenante, que le conseil d'un si grand Roi ne voie point le mal que cela fait à son royaume.» Mais il est sensibilisé aussi, en particulier par les lettres de Charles Ancillon, aux conflits entre les pasteurs huguenots établis aux Refuges. Ancillon et Elie Benoist se heurtent à Gabriel d'Artis; Benoist affronte aussi Isaac Jaquelot: partout règnent les mêmes tensions que Jurieu fait naître aux Provinces-Unies. N'ayant pas réussi à imposer sa doctrine de la tolérance des opinions religieuses, il peut constater avec amertume la rivalité des courants au sein de la communauté des réformés.

Cependant, malgré l'épuisement provoqué par la rédaction de la deuxième édition de son *Dictionnaire*, Bayle peut être content: il a trouvé la réponse adéquate aux accusations incessantes de Jurieu et les *Eclaircissements* lui permettent de faire face aux questions du consistoire, car en déclarant qu'il « captive son entendement à l'obéissance de la foi » – avec sincérité ou par tactique – il déplace le débat du domaine de l'orthodoxie à celui de la sincérité. «Dieu seul sonde les reins et les cœurs.» Il peut désormais envisager tranquillement la rédaction de sa dernière œuvre philosophique la plus dense et la plus forte.

Antony McKenna